

DIRECTION GENERALE

Direction des Affaires Administratives et Financières

Sous-Direction des Affaires Administratives

Service des Marchés



GENERAL DIRECTORATE

Department of Administration and Finance Affairs

Sub-Department of Administration Affairs

Procurement Service

Yaoundé, le **21 SEPT 2026**

DECISION N° 008/D/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/26

Portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/SODECAO/CIPM/2026 du 11 Août 2026 pour l'acquisition d'insecticides, de fongicides, de nématicides, d'herbicides pour la protection des champs semenciers, à la SODECAO.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECAO

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
Vu la loi n° 2018/12 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et les autres Entités publiques ;
Vu la loi n° 2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2026 ;
Vu l'Ordonnance n°062/OF/4 du 07 février 1962 portant régime financier du Cameroun ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun ;
Vu le décret n°2018/429 du 24 juillet 2018 portant nomination du Directeur Général de la SODECAO ;
Vu la circulaire n°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2026 ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Demande d'Appel d'Offres n°006/DC/SODECAO/CIPM/2026 du 11 Août 2026 pour l'acquisition d'insecticides, de fongicides, de nématicides, d'herbicides pour la protection des champs semenciers à la SODECAO ;
Vu la proposition d'attribution n°033/L/SODECAO/CIPM/SC/2026 du 14 septembre 2026 de la CIPM ;
Vu d'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché ;
Vu Considérant les nécessités de service ;

D E C I D E :

Article 1^{er} : La société **ROYAL CHIMIE**, Tél. : 233 47 15 35 BP. : 5724 Douala, est retenue comme attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert relative au Marché susmentionné selon les conditions dont les modalités d'exécution sont reprises dans le tableau ci-après :

Objet du Marché	Arrondissement	Lieu de livraison	Attributaire	Montant F CFA/ TTC	Délai de livraison
Acquisition d'insecticides, de fongicides, de nématicides, d'herbicides pour la protection des champs semenciers à la SODECAO.	Yaoundé IV	Ndamvout	ROYAL CHIMIE Tél. : 233 47 15 35 BP 5724 Douala	84.070.000	Quatre-vingt-dix(90) jours

Article 2. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

LE DIRECTEUR GENERAL,
Maitre d'Ouvrage
Le Directeur Général
Akouafane Jean Claude